

**Régie intéressée
pour l'exploitation technique
et la commercialisation
du réseau Doubs Très Haut Débit**



Le Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit

Syndicat mixte
ouvert
composé de :

Département
du Doubs

21 EPCI (sur 29)
représentant
160 000
habitants



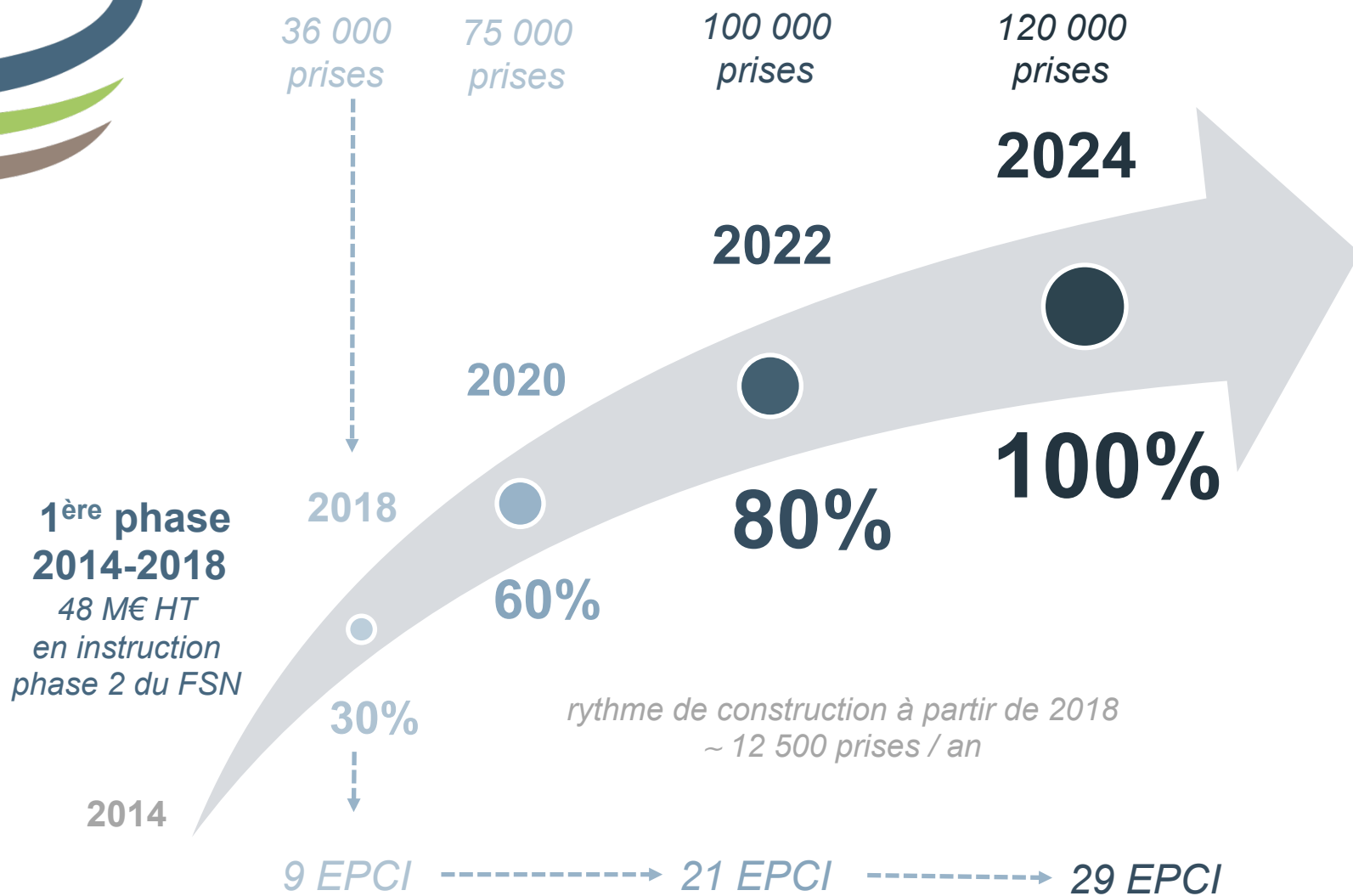
Un projet à
dimension
industrielle

184 millions €
d'investissement

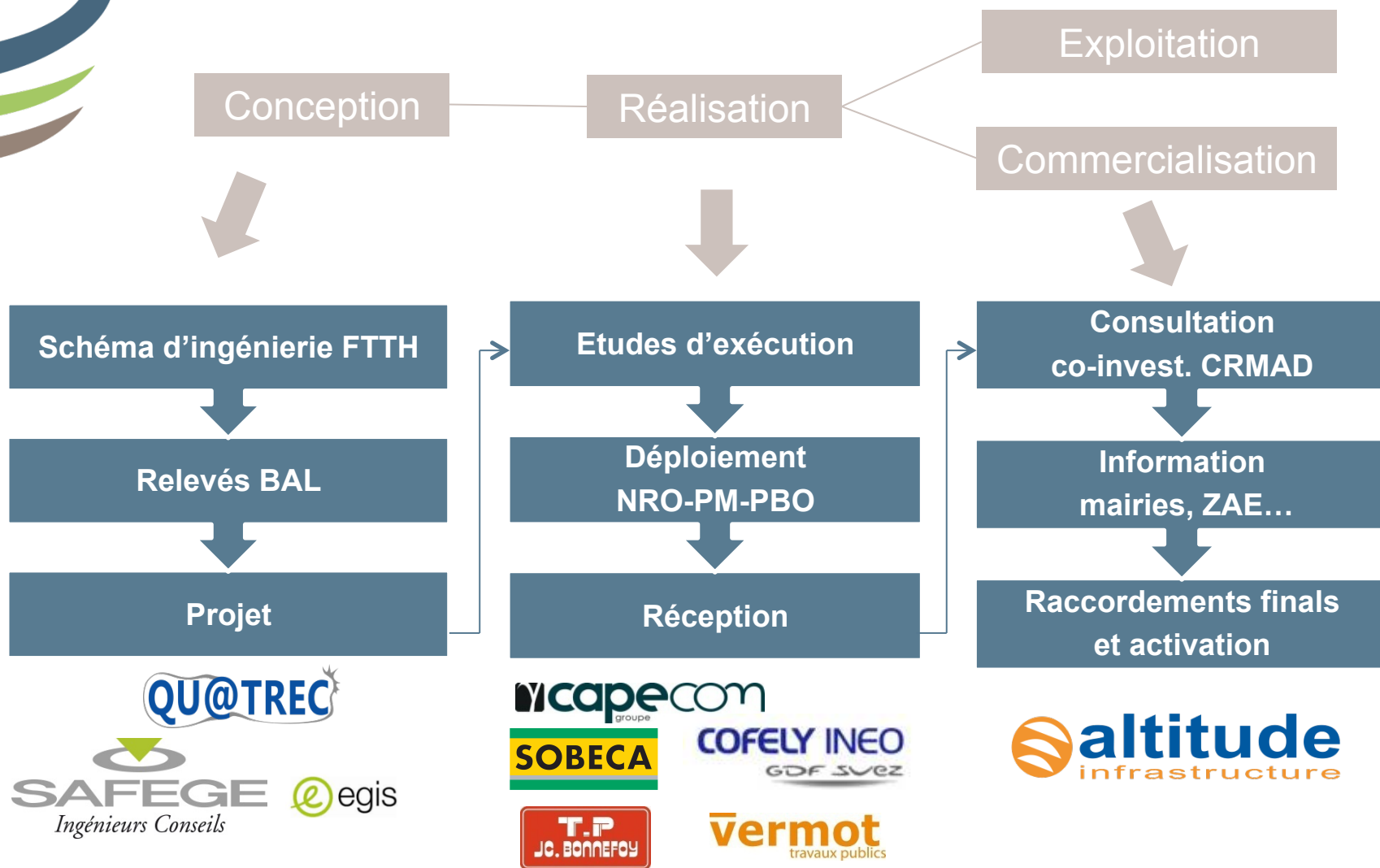
~ 5 000 km de
câble optique

120 000 prises
à construire

Les objectifs chiffrés pour la couverture FTTH



La mise en œuvre opérationnelle





L'origine et le cadre de la procédure de régie intéressée

Dès le SDTAN en 2011-2012, pour l'exploitation technique et la commercialisation du réseau, les formes de délégation de service public longues avaient été écartées par les élus au profit d'un pilotage court terme de type marché de services ou une régie intéressée

Volonté maîtrise
publique du projet

Approche prudentielle
dans l'attente de la
maturité du marché
FTTH

Objectif de mutualiser
la commercialisation
avec les RIP FTTH
voisins

Points clés du cahier des charges de la régie intéressée :

Durée du contrat



3, 6 ou 8 ans

Raccordements finals



Pilotage et coordination
par régisseur
Construction si optimisation
des coûts proposés

Activation du réseau



Optionnelle
Pallier possible
désintérêt des OCEN
au démarrage



L'offre négociée

procédure conduite sur 12 mois entre avis d'appel public à candidatures et signature de la convention (3 mois de négociations pour la phase analyse des offres)

Durée du contrat	→	6 ans avec clause de rendez-vous à 4 ans
Catalogue de services	→	complet et conforme aux attentes des opérateurs (ex. : services passifs identiques au catalogue proposé par les OCEN en zone AMII)
Réalisation des raccordements terminaux	→	des coûts de réalisation raisonnables (320 € pour le grand public) avec une fenêtre d'incitation à 0 € pour 7,5% des premières prises FTTH par zone arrière de point de mutualisation
Activation du réseau	→	pour enclencher la commercialisation les premières années (créer dès à présent les conditions d'une véritable concurrence).



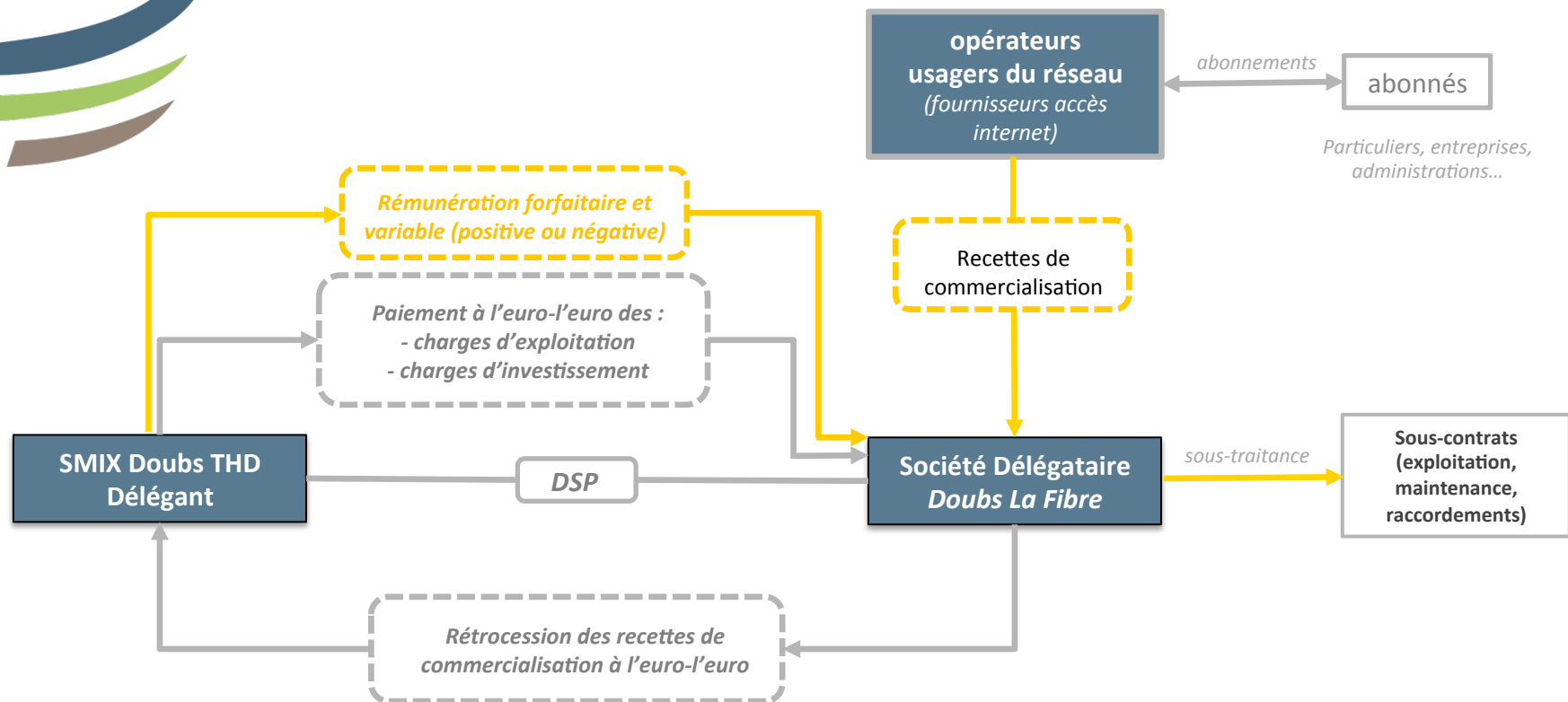
Le mécanisme d'intéressement

La rémunération variable du régisseur est calculée annuellement et représente un intéressement, positif ou négatif, en fonction du degré de réalisation des objectifs d'exploitation, à savoir :



Des tests de sensibilité ont été effectués pour vérifier le caractère équilibré du mécanisme. La convention prévoit par ailleurs un plafonnement à la hausse ou à la baisse de la rémunération variable pouvant être versée sur la durée du contrat.

Les flux de la régie intéressée



- préfinancement des dépenses d'investissement prévisionnelles par le SMIX
- préfinancement des charges d'exploitation par le délégataire

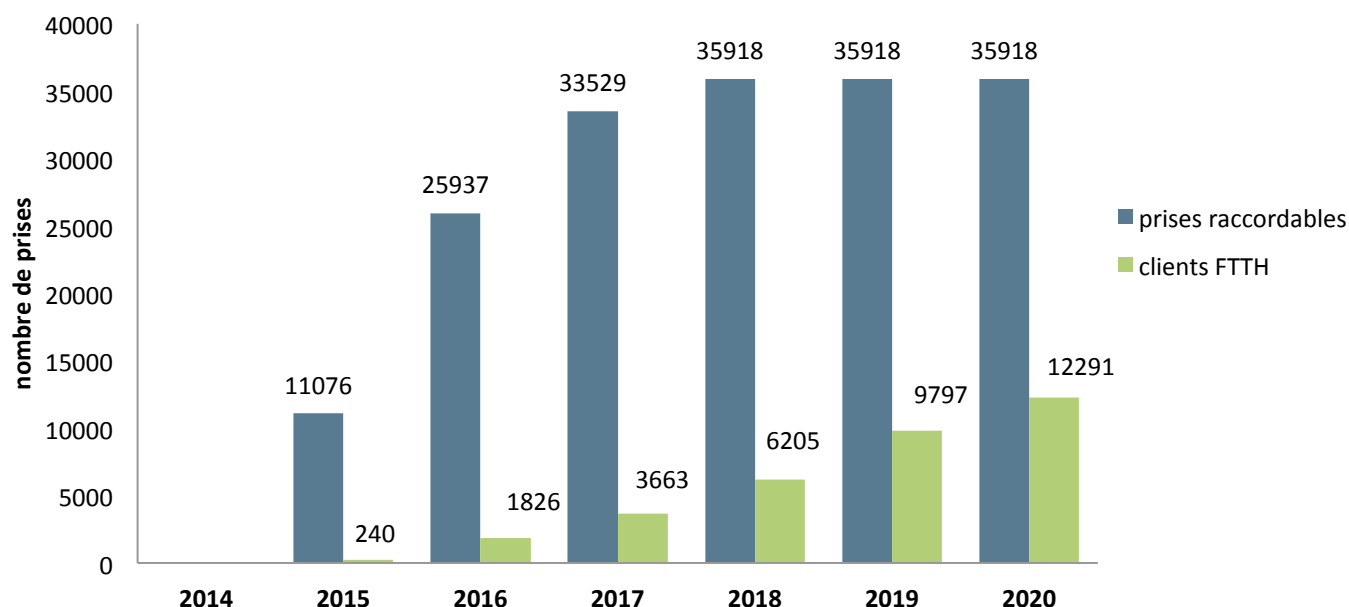


Les prévisions commerciales

Une pénétration cible à 4 ans raisonnable au regard de réseaux comparables déjà en fonctionnement, des estimations publiées par l'ARCEP

Le taux de pénétration a été modélisé par le candidat en fonction de la couverture DSL existante et des prospects entreprises (TPE < 10 salariés et PME)

- à horizon 4 ans, **15%** de prises commercialisées, soit 5 300 clients FTTH prévus
- à horizon 6 ans, **34%** de prises commercialisées, soit près de 12 000 clients FTTH prévus



non comptées prises phase 2 à partir de 2018



Le coût complet de la régie intéressée

Coût complet de la DSP pour le SMIX (hors rémunération variable et hors investissements de construction du réseau) = résultat d'exploitation (CEP) + rémunération forfaitaire + dépenses d'investissement (raccordements et activation).

sur 6 ans (sept 2020) : - **693 000 € HT** en € constants

	6 ans
Recettes	11,5 M€
Charges d'exploitation	3,9 M€
Rémunération régisseur part fixe	2 M€
Investissements	6,3 M€
<i>Pilotage raccordement</i>	0,6 M€
<i>Raccordement</i>	3,7 M€
<i>Investissement 1er établissement (SI, activation)</i>	1,7 M€
<i>Actifs clients</i>	0,3 M€
Coût net SMIX	0,7 M€



Le calendrier de travail 2015

**Construction de
17 000 prises FTTH
mise en service de
4 000 lignes MED**

- 65 communes réparties sur 9 EPCI desservies par une boucle locale optique
- 23 communes traitées en MED sur cuivre

**Activation du réseau
(via exploitant)**

- réseau de collecte à maîtriser (IRU infrastructure existante ARTERIA + liens complémentaires de collecte)

**Démarrage de la
commercialisation du
réseau**

- Fin 2014 : premières réunions avec AI pour caler process de travail SMO, MOE, ENT...
- Appel au co-investissement au T1 2015
- Premiers abonnés raccordés au T3 2015



Retour d'expérience et enseignements

Pose en aérien



Taux d'échec plus important que prévu sur BT

Processus d'accès
aux infrastructures
d'Orange



Sous estimation des charges induites
Mise en route compliquée avant rodage de tous les
acteurs du projet

Aspects
administratifs



- Nécessaires échanges préalables avec DRFIP, comptable public sur enjeux de fiscalité, TVA, instruction comptable applicable...
- Processus d'instruction FSN devant intégrer une mise en œuvre échelonnée dans le temps et donc des mises à jour des CAPEX au fil des déploiements

Aspects
techniques



Des choix à faire en anticipation de l'harmonisation technique nationale



Merci pour votre attention